



Rapport d'activité

ANNEE 2025

LES ILES DU PONANT

Soutien aux collectivités et défense de la spécificité insulaire

Contrat-îles

Deux comités uniques de programmation (CUP) ont eu lieu en 2025 :

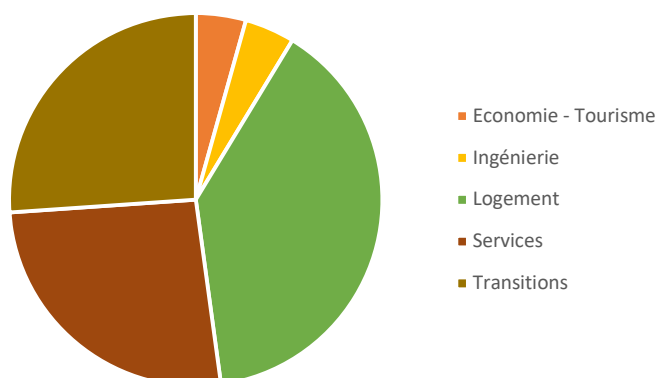
- 13 juin à Plougoumelen
- 14 novembre à Brest

À la suite de la revoyure de 2024, les maires des îles avaient réaffirmé que **le logement à l'année constituait leur priorité**. L'année 2025 s'est traduite par un passage à l'action, illustrant cet engagement pour favoriser le logement des actifs et renforcer la vitalité insulaire.

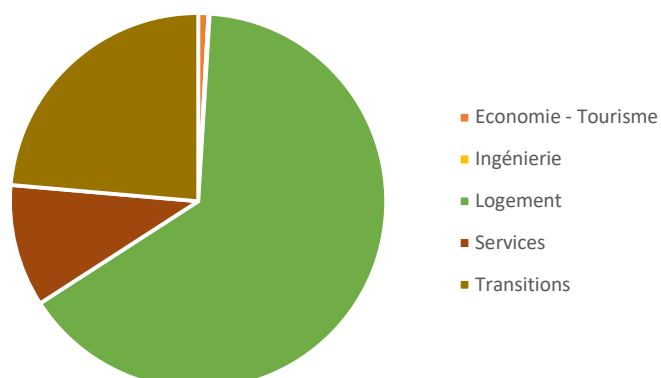
Ainsi, en 2025, le contrat-îles a permis de financer **23 projets**, dont **plus d'un tiers directement dédiés à la création ou à la rénovation de logements**, qu'il s'agisse de logements sociaux ou de logements pour actifs.

Le montant total des opérations engagées en 2025 atteint **17 190 823 € HT**, avec une part très majoritaire consacrée aux projets de logement.

Répartition des projets 2025 par axe (en volume)



Répartition des projets 2025 par axe (en valeur)



Montant total des subventions accordées en 2025 au titre du contrat-îles : **2 304 525 €**

Axe	Montant des subvention FNADT (Etat)	Montant des subventions région	Somme de CD22	Somme de CD29
Economie - Tourisme		44 829 €		
Ingénierie	10 732 €	4 168 €		
Logement	150 000 €	1 049 000 €		40 000 €
Services	194 990 €	280 195 €	30 000 €	10 000 €
Transitions	97 095 €	393 516 €		
Total général	452 817 €	1 771 708 €	30 000 €	50 000 €

Défense de la spécificité insulaire

En 2025, l'AIP a poursuivi son travail de veille juridique et d'analyse des politiques publiques, avec une attention particulière portée aux enjeux du logement. Ce travail de fond a porté ses fruits : l'argumentaire juridique développé et défendu par l'AIP a abouti, en septembre 2025, au **reclassement de l'ensemble des communes insulaires en zone B1** (8 d'entre elles étaient en B2). Ce reclassement, effectué hors des quotas régionaux, marque **une première reconnaissance officielle de la tension immobilière propre aux îles du Ponant** et corrige une anomalie qui ignorait jusqu'alors leurs spécificités.

Dossiers thématiques

Energie

Bilan Rénov'îles 2025 / partenariat EDF

Le programme Rénov'îles est opérationnel sur les îles non interconnectées depuis janvier 2019. Il permet aux propriétaires de tout type de bâtiment, quel que soit leur statut, d'avoir accès à un soutien technique et financier lors de leurs travaux d'économies d'énergie.

Ce programme est mis en œuvre par l'AIP et financé par EDF SEI (Systèmes Energétiques Insulaires).

Après une première phase 2019-2023, une nouvelle convention a été signée en janvier 2024 pour une nouvelle phase opérationnelle de 3 ans, reconductible deux fois un an.

En 2025 :

- **27 projets ont été réalisés et subventionnés** (13 à Ouessant, 6 à Sein et 8 à Molène), les $\frac{3}{4}$ en résidences principales ;
- **50 332 €** au total de subventions ont été octroyées aux participants ;
- Les travaux majoritairement financés sont la pose d'appareils de chauffage au bois et le changement de menuiseries ;
- 33 projets sont en cours de réalisation ;
- **8 permanences ont été assurées** : 5 à Ouessant, 3 à Molène et 1 à Sein.

Mission de conseils à la rénovation de l'habitat / CCBI

La Communauté de Communes de Belle-Île a lancé un appel d'offres en juillet 2025 afin de trouver un prestataire pour une mission d'information et de conseils à l'amélioration de l'habitat pour leur Espace Conseil France Rénov' (ECFR).

L'AIP a été sélectionnée pour mettre en œuvre la mission qui consiste en :

- La tenue d'une **permanence mensuelle** sur site permettant de fournir aux particuliers des informations et des **conseils sur les projets de travaux** relevant de **l'amélioration de l'habitat** (rénovation énergétique, adaptation des logements à la vieillesse, traitement de l'habitat indigne...);
- Si besoin, la **visite à domicile** pour réaliser une **évaluation énergétique** des logements et déterminer les **travaux prioritaires** ;
- La participation aux événements organisés par la CCBI visant à encourager la dynamique de rénovation énergétique à Belle Île en Mer ;
- L'organisation et la **coordination d'interventions groupées d'entreprises** auprès des particuliers pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat ;

- La participation aux comités techniques de suivi de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Belle Île en Mer.

Le marché a été conclu pour une période initiale de 3 ans. Une première permanence a eu lieu le 15 décembre.

Ressource en eau

Programme « Sauve qui pleut »

Le programme **Sauve qui pleut** visait réduire la consommation d'eau potable sur les îles du Ponant en encourageant la récupération d'eau de pluie. Les habitants des 13 îles ont pu bénéficier d'un achat groupé de cuves, au même tarif pour toutes les îles et incluant la livraison. À l'issue de la consultation, la société ECOWHAT a été retenue pour la qualité de son matériel et ses tarifs attractifs.

Les commandes, limitées à une cuve par foyer, se sont déroulées en ligne via HelloAsso.

Deux modèles étaient proposés, au même tarif pour toutes les îles avec livraison incluse :

- **700 L**, avec un reste à charge de **65€** par bénéficiaire
- **1000 L**, avec un reste à charge de **75€** par bénéficiaire

Au printemps 2025, des actions de sensibilisation à la gestion de l'eau ont été organisées, accompagnées d'une distribution gratuite d'équipements hydro-économiques. Les livraisons des cuves se sont échelonnées de juin à octobre.

L'objectif initial — la distribution de 780 cuves — a été dépassé, avec **812 cuves livrées**. Ce projet a été co-financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et des fonds FNADT. Pour sa réalisation, l'AIP a recruté une **animatrice dédiée**, chargée de sélectionner les modèles les plus adaptés, d'identifier le fournisseur, d'assurer le lien avec les habitants, de coordonner la logistique et de réaliser le bilan final.

En fin d'année, un questionnaire de satisfaction a été transmis aux bénéficiaires : **300 réponses** ont été reçues. Les résultats sont très positifs et ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration :

- Renforcer les actions de sensibilisation ;
- Proposer des cuves de plus grande capacité ;
- Intégrer davantage de mesures liées à la gestion de l'eau dans les PLU ;
- Élargir les usages autorisés de l'eau de pluie.

Déchets

Cendriers de poche

Face à une demande croissante de la part des partenaires (mairies, offices de tourisme, compagnies maritimes, établissements d'hébergement touristique, etc.), l'AIP a lancé au printemps 2024 une nouvelle commande de 10 000 cendriers de poche. Ces cendriers sont proposés aux partenaires de l'AIP au prix coûtant, soit 0,9096 € l'unité.

À la fin de l'année 2025, 5 690 cendriers ont été commandés au total par les partenaires.

Expérimentation de réduction des déchets d'emballages des marchandises – « Ramène ta caisse »

Le programme **Ramène ta caisse** a été lancé en janvier 2025 pour une durée de trois ans, à la suite d'une première expérimentation menée à Ouessant en 2022 à l'initiative de l'ADEME. Son objectif est

de **réduire l'usage de cartons pour le transport des produits alimentaires**, en les remplaçant par des **caisses réutilisables**.

6 îles pilotes ont été retenues pour engager l'expérimentation lors des 3 ans du programme : Ouessant, Molène, Bréhat, Batz, Belle-Île, Groix. Elles ont vocation à tester et affiner la démarche avant sa généralisation à l'ensemble des îles du Ponant.

Le bilan de cette première année est très positif :

- **3 îles engagées** (Ouessant, Belle-Île-en-Mer, Batz) ;
- **42 professionnels rencontrés**, dont 30 à Belle-Île-en-Mer, 7 à Batz et 5 à Molène ;
- **11 distributeurs** contactés pour étudier leur intégration à l'expérimentation ;
- **1 visite de site logistique** (entrepôt ASKEL) ;
- **7 transporteurs** rencontrés (4 maritimes et 3 routiers), dont 4 maritimes et 3 routiers, afin de co-construire une solution adaptée à leurs contraintes.

Ce programme est **co-financé par l'ADEME**. Pour sa mise en œuvre, l'AIP s'appuie sur l'expertise du cabinet **YesWeGreen**, spécialiste des démarches d'économie circulaire. En interne, il a mobilisé en 2025 une équipe pluridisciplinaire composée de **deux chargées de mission** (énergie - déchets et tourisme) et d'un **ingénieur de recherche** associé au programme Interreg. Cette organisation a permis de croiser les approches technique, environnementale et économique, tout en intégrant une dimension de recherche-action pour comprendre au mieux la chaîne logistique des îles.

Economie – Tourisme - Innovation

Tourisme – Univers des îles – région Bretagne

En 2025, l'AIP a mené un ensemble d'actions pour renforcer la connaissance des îles du Ponant tout en accompagnant la transition vers un tourisme plus durable :

- **Journal des îles** : conception et diffusion de la 9^e édition, distribuée à 55 000 exemplaires, complétée par une [édition numérique](#) accessible à tous ;
- **Passeport** : plus de 800 passeports ont été distribués aux partenaires. Une nouvelle affiche de promotion a également été conçue et distribuée en début d'année 2025. Deux gagnants ont complété leur Passeport des îles et ont ainsi reçu un lot comprenant des cadeaux offerts par les partenaires tourisme de l'AIP.
- **Guide mobilité durables** : publication d'un [guide numérique](#) destiné à inciter les visiteurs à se rendre sur les îles via des modes de transport décarbonés, en leur apportant les informations nécessaires. Il a été diffusé auprès des acteurs du tourisme (région, ADT, EPCI, OT, communes, compagnies maritimes, OT du littoral...), partenaires de l'AIP et mis en ligne sur notre site internet et nos réseaux sociaux.
- **Accompagnement du programme « Ramène ta caisse »** : accompagnement des entreprises du tourisme pour substituer les cartons d'emballages par des caisses réutilisables.
- **Stratégie de tourisme durable à Molène** : lancement d'un groupe de travail associant les acteurs locaux pour coconstruire une stratégie de tourisme durable à Molène. Un premier Eductour, organisé le 16 juin, a rassemblé 19 participants.

- **Veille et partenariats** : réalisation d'une veille sur le tourisme durable (mobilités, gestion des ressources...) et identification des bonnes pratiques des partenaires insulaires internationaux (Iles de la Madeleine, SMILO...). L'AIP a assisté à la restitution du diagnostic de durabilité de Molène piloté par SMILO en juillet. La chargée de mission est intervenue lors des Universités du Tourisme Durable à Angers en octobre, dans une table ronde consacrée à la gestion de la ressource en eau dans le secteur touristique.
- **Coordination et animation des acteurs** : participation aux temps d'échanges avec les acteurs touristiques : région, destinations, offices de tourisme, suivi du dispositif *Sites d'exception* à Houat et Hoedic, animation de la réunion annuelle des acteurs du tourisme des îles en octobre 2025 avec une trentaine de participants.

AMI Gestion des flux touristiques – Atout France

2025 était la dernière année du programme « gestion des flux touristiques » lancé par Atout France, projet suivi par une trentaine de partenaires.

Le projet s'est déroulé en deux phases :

1. **Diagnostic touristique** assuré par le cabinet Littomatique (juin-septembre). Après une phase de synthèse bibliographique, des visites ont été effectuées sur les 15 îles et des entretiens réalisés auprès des élus, offices de tourisme et socioprofessionnels du tourisme. Un focus sur la plaisance est réalisé sur 3 îles : Houat, Hoedic et Les Glénan via des comptages visuels et le suivi AIS (Automatic Identification System).
2. **Accompagnement juridique** :
 - a. Formation via des webinaires sur des thèmes liés à la gestion de la fréquentation et au tourisme durable en lien avec l'urbanisme (ZAN, maîtrise foncière des collectivités littorales, régulation des activités nautiques, etc) mené par une avocate en droit public et un juriste en droit de l'environnement. Les supports de présentation sont accessibles sur demande.
 - b. Etude de faisabilité pour connaître les leviers juridiques qui pourraient compenser l'impact des visiteurs sur les îles.

Innovation – FREIIA

2025 était la dernière année du programme INTERREG Mer du Nord nommé FREIIA (Facilitating Resilience Embracing Island Innovation Approaches). Il réunit des acteurs insulaires (de Schiermonnikoog aux Pays-Bas, Bornholm au Danemark, Koster en Suède et Hvaler en Norvège) et des chercheurs universitaires ou experts indépendants étroitement liés aux îles concernées.

L'objectif de FREIIA est d'instruire, par l'action, la façon dont les enjeux de résilience et de durabilité des îles trouvent dans l'innovation et la gouvernance des perspectives adaptées et pérennes.

Les projets menés en 2025 :

- **« Broyeur de coquillages insulaire » avec l'ENSIBS (Ecole d'ingénieur de Lorient)**

Suivi du projet visant à produire un outil de broyage des déchets coquilliers émanant des professionnels insulaires afin d'éviter leur évacuation vers le continent ou leur rejet sauvage, le but étant de valoriser le broyat obtenu comme matériau dans la réfection des sentiers côtiers.

Une phase 1 achevée en janvier 2025 a vu un groupe d'étudiants (formation ingénieur mécatronique 5ème année) réaliser deux CAO (avec plans complets) avec leurs preuves de concept concernant un

outil mobile de broyage de coquillages (huîtres, ormeaux, moules) : une option de broyage par marteaux et une option de broyage par cylindres ont été proposées.

Une phase 2 a été lancée en septembre 2025 afin d'approfondir les preuves de concept, préciser le dimensionnement de l'outil et l'évaluation du coût de sa réalisation opérationnelle, et initier une production prototypale-test.

- **Réduction des emballages des professionnels de la restauration avec l'ADEME**

Implication dans le projet via des recherches d'informations et des rencontres avec les parties prenantes de Belle-Île. Réalisation d'une schématisation des flux de marchandises alimentaires arrivant sur les îles du Ponant.

- **Journée de restitution des travaux de FREIIA et d'échange autour de ceux-ci avec étudiants et enseignants de l'UBO (master Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral).**

Intitulée « Innovations insulaires », une après-midi alternant mini-conférences et séminaires a été organisée l'après-midi du 2 décembre.

Santé – ARS Bretagne

CLS des îles du Ponant

L'année 2025 a été marquée par la signature des 11 avenants, associés au Contrat Local de Santé des îles bretonnes du Ponant.

Accès aux soins :

Plusieurs actions ont été menées afin d'améliorer l'accès aux soins sur les îles, notamment la formation des infirmiers à la rédaction des certificats de décès, la mise en place de nouvelles organisations de soins et le renforcement de l'offre médicale et paramédicale. D'autres démarches sont en cours, telles que la formation correspondants SAMU, la sécurisation du circuit du médicament sur chaque île et le déploiement d'un tarif maritime spécifique pour les professionnels de santé.

Maintien à domicile :

Afin de prévenir la perte d'autonomie, des actions de prévention autour du bien vieillir ont été mises en place sur plusieurs îles (communication sur le dispositif MaPrimAdapt', ateliers de prévention...). Des hébergements temporaires en EHPAD ont également été créés pour soutenir les aidants. Par ailleurs, d'autres actions sont envisagées pour renforcer l'accompagnement des aidants et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Prévention :

Des actions de prévention et de sensibilisation ont été déployées sur les îles, portant notamment sur les maladies cardiovasculaires, les gestes qui sauvent, l'exposition au soleil, la sécurité routière et les addictions.

D'autres initiatives sont en cours comme l'accès au dépistage qui sera renforcé grâce à des formations, des actions de sensibilisation et des collaborations avec les acteurs locaux.

Tarif santé

La mise en œuvre du tarif santé a été validée en 2025. Elle est pilotée par l'APSIB et sera mise en œuvre en 2026 pour les îles de Bréhat, Arz, Ouessant, Molène et Sein.

Partenariat Mutuelle MUTAMI

Une journée de sensibilisation en partenariat avec la Mutuelle Mutami a été organisée sur les îles de Molène, Sein et l'Île-aux-Moines dédiée à la prévention des maladies cardiovasculaires ainsi qu'à l'initiation aux gestes de premiers secours. L'animation de ces formations a été assurée par des intervenants de la Croix-Rouge française, présents sur chacune des îles pour former les participants.

Plus d'une quarantaine d'habitants étaient présents lors de ces journées. Ils ont été informés des principaux facteurs de risque liés aux maladies cardiovasculaires, des moyens de prévention, ainsi que des comportements à adopter pour préserver leur santé au quotidien. Chacun a pu également s'exercer aux gestes de premiers secours : alerter les secours, pratiquer le massage cardiaque, utiliser un défibrillateur, ou encore intervenir face à une perte de connaissance.

Biodiversité - Renforcement de la résilience des écosystèmes des îles bretonnes

Dans le cadre du programme FEDER « Renforcement de la résilience des écosystèmes des îles bretonnes face aux changements climatiques par la sensibilisation aux invasions biologiques et le contrôle des espèces invasives animales », l'AIP mène depuis 2022 des actions de lutte contre 4 espèces animales invasives : lapin, ragondins, rats, chats harets.

En 2025, une opération d'éradication du rat surmulot a eu lieu sur l'île de Houat au 1^{er} trimestre 2025. C'est la première tentative d'éradication du rat surmulot sur une île habitée de cette superficie. L'opération sera considérée comme réussie si aucune trace de rats n'est décelée au bout d'une année (soit en avril 2026). L'impact sur la biodiversité locale est contrôlé par Bretagne Vivante. Le rapport de l'opération est disponible sur demande.

À la suite du succès de l'opération de l'île de Houat, une étude pré-opérationnelle pour les îles de Batz et d'Aix a été lancée afin de vérifier la faisabilité d'une telle opération sur ces îles et d'identifier les conditions nécessaires à sa réussite. Les opérations sont prévues en 2026.

Transport - Régulation des mobilités

Une étude prospective a été lancée, avec le cabinet Altermob basé à Rennes et le cabinet d'avocat Admys basé à Lyon. L'avocate dédiée au projet a analysé les outils juridiques existants régissant la mobilité sur les communes insulaires. Le consultant en mobilité a rencontré l'ensemble des mairies pour réaliser un diagnostic de la situation et des enjeux île par île.

À la suite de cette étude prospective, 6 communes ont pris en 2025 des arrêtés soumettant l'introduction de véhicules à autorisation du maire : Batz, Molène, Hoëdic, île-aux-Moines, île d'Arz.

L'île d'Arz a fait approuver cette introduction par consultation citoyenne en août 2025. Le oui l'a emporté à près de 60%. Une commission a été créée pour sa mise en œuvre.

Logement des résidents permanents

2025 a été la première année pleine du programme sur le logement des résidents permanents. Les missions ont été les suivantes :

- Rédaction de **notes d'informations et de notes juridiques à destination des communes** : garantie Visale, meublés de tourisme, servitude de résidence principale, classement de la tension en logement, etc.
- Rédaction de **notes d'informations et de notes juridiques en interne** : pistes d'adaptation à la spécificité insulaire en matière de logement, pouvoir de dérogation du préfet, réduction du préavis locataire dans les locations vides.
- Partage d'**informations juridiques et retours d'expériences** (visio inter-îles) : régulation des meublés de tourisme ;

Visio inter-îles en cours d'organisation (contacts acteurs, définition des thèmes) :

- Outils en faveur du logement à mobiliser dans le PLU (servitude de résidence principale, servitude de mixité sociale, etc.)
 - Mal logement (caractérisation, partage de compétences entre le maire et le préfet)
 - Réalisation de logements sociaux par les communes (procédure à suivre, récupération TVA, accompagnement)
 - Sécurité juridique des baux communaux (choix du bail, montant du loyer, choix des locataires, etc.)
- Rédaction de **notes de sensibilisation des institutions à la spécificité insulaire en matière de logement** : participation à la concertation sur le PPI 2026-2030 de l'EPF, classement ABC
 - Intégration dans le **réseau des acteurs du logement** et participation aux événements : ADIL, bailleurs sociaux, DDTM, DREAL, EPCI, EPF Bretagne, Région Bretagne, etc. ;
 - Travail sur **l'état des logements** (dégradés, insalubres, indécents) et appui aux locataires de logements sociaux (Sein et Ouessant)
 - Sur demande : Appui aux **demandes de financement des projets de logement** (contrat-îles) ; relations avec les porteurs de projets (ex : Belle-île et Groix)
 - Sur demande : Accompagnement sur la **planification urbaine et planification de l'habitat** : participation aux réunions en tant que « personne publique invitée », rédaction de notes pour les bureaux d'études sur la spécificité insulaire (ex : Arz, Houat) ;

Adaptation au changement climatique

Le programme « Adaptation au changement climatique sur les îles bretonnes du Ponant » a débuté le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 2 ans.

Le 1^{er} trimestre 2025 a été consacré à l'organisation de rencontres avec les structures travaillant sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, sur les îles du Ponant (Intercommunalités, Parcs naturels régionaux, communes insulaires, ...).

A partir des données transmises par ces structures, l'AIP a réalisé un **diagnostic de vulnérabilité** pour chaque île bretonne du Ponant, permettant de **hiérarchiser les impacts liés au changement climatique**.

En octobre 2025, l'AIP a reçu une **délégation des îles de la Madeleine** dans le cadre d'un échange sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Culture

Festival des insulaires

L'AIP a accompagné le festival dans la définition du grand débat sur la définition de l'insularité. L'AIP avait un stand sur le village du festival, présentant ces actions

Organisation interne AIP – 2025

Ressources humaines

En 2025, l'équipe de l'AIP a compté jusqu'à 9 personnes : 4 CDI (3,8 ETP) et 5 CDD (4,3 ETP).

Mécénat Saint Gobain

En 2025, le mécénat Saint Gobain a permis au personnel de l'AIP de bénéficier d'une formation approfondie à l'outil Excel et de fournir aux mairies de îles qui le souhaitent des matériaux isolants issus d'un don d'un organisme de recherche Saint Gobain.

Partenaires AIP

L'AIP remercie l'ensemble de ces partenaires avec qui elle a collaboré en 2025 :

